

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DEVE 43 Emprise de chantier dans le square Albert Tournaire (12e) dans le cadre de la modernisation de la ligne 6 du métro - Convention d'occupation temporaire du domaine public par la RATP.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2018, par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer avec la RATP une convention l'autorisant à occuper, de manière précaire et révocable, une parcelle du domaine public dans le square Albert Tournaire (12^e), en vue de la réalisation des travaux de modernisation de la ligne 6 du métro ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement en date du 12 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la RATP la convention jointe au présent projet de délibération, l'autorisant à occuper, de manière précaire et révocable, une parcelle du domaine public dans le square Albert Tournaire (12^e), en vue de la réalisation des travaux de modernisation de la ligne 6 du métro.

Article 2 : La RATP est autorisée à déposer toutes les demandes d'autorisation nécessaires à la réalisation de son projet.

Article 3 : La convention d'autorisation d'occupation du domaine public est établie pour une durée de 16 mois, entre le 15 avril 2018 et le 15 août 2019. Elle prendra effet à la date de sa notification à la RATP.

Article 4 : La convention est consentie à titre gratuit, conformément aux dispositions de l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques et du caractère d'utilité publique que revêt le projet de la RATP.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO